



Gouvernement du Québec
La vice-première ministre
La ministre des Transports et de la Mobilité durable

PAR COURRIEL

Québec, le 24 février 2025

Monsieur Éric René
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, 3^e étage, local 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
[REDACTED]

Objet : Rapport du Vérificateur général du Québec au sujet de la Société de l'assurance automobile du Québec

Monsieur le Commissaire,

Le 20 février dernier, le Vérificateur général du Québec (VGQ) a déposé un rapport sur l'audit de performance du projet Carrefour des services d'affaires (CASA) et de la plateforme SAAQclic de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ce rapport met en lumière des lacunes majeures dans la gestion complète du plus important projet de transformation numérique de l'État québécois, dont les répercussions continuent d'affecter de nombreux citoyens, entreprises et organisations publiques.

Les constats exposés sont extrêmement troublants et préoccupants :

- une planification incomplète des besoins de transformation numérique avant la signature du contrat avec l'Alliance, ce processus n'ayant été finalisé que 12 mois plus tard;
- un apparent conflit d'intérêts relativement à la firme ayant évalué les besoins de transformation numérique et son implication dans l'Alliance ayant remporté l'appel d'offres pour la réalisation de CASA;
- une augmentation du coût total du projet pouvant atteindre 1,1 G\$, soit 40 % de plus que les prévisions initiales;

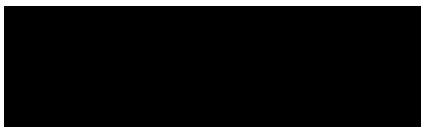
- la manipulation répétée d'informations stratégiques destinées aux décideurs dissimulant des retards, des objectifs non atteints, des anomalies informatiques, des tests non réalisés, etc;
- la transmission d'information incomplète et erronée aux parlementaires, minimisant ou cachant l'ampleur de la situation;
- une stratégie risquée de fractionnement de contrats dans l'objectif de ne pas alerter le gouvernement sur un dépassement de coût de 222 M\$ en septembre 2022.

Je considère que les faits évoqués dans le rapport du VGQ sont outrageux, et qu'ils doivent être l'objet d'une attention à la hauteur de leur gravité. Selon des informations rapportées par les médias, il semble que votre organisation procède actuellement à l'analyse du rapport du VGQ. J'estime qu'il s'agit d'un travail d'analyse essentiel dans les circonstances, et n'ai aucun doute que vous donnerez, le cas échéant, les suites que vous considérez appropriées dans le cadre de votre mission.

À titre d'élus et de dirigeants de la fonction publique, nous sommes dépositaires de la confiance des citoyens à l'endroit de nos institutions, un rôle que je prends très au sérieux. Les citoyens sont en droit de s'attendre à une gestion saine et transparente des deniers publics, un devoir qu'a notoirement négligé la Société de l'assurance automobile du Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations distinguées.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault